



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 27 FÉVRIER 2018

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

Viktor KOLELISHVILI (ASM CLERMONT AUVERGNE) : A la suite de la rencontre ASM Clermont Auvergne / US Oyonnax Rugby du 24 février 2018 (J18 TOP 14), le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de M. Viktor KOLELISHVILI.

M. Viktor KOLELISHVILI est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 7 mars 2018.

Laurent TRAVERS (RACING 92) : A la suite de la rencontre Section Paloise Béarn Pyrénées / Racing 92 du 24 février 2018 (J18 TOP 14), les arbitres 4 et 5 ont signalé, dans leur rapport, le comportement de M. Laurent TRAVERS, entraîneur du Racing 92.

M. Laurent TRAVERS et le Racing 92 sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 7 mars 2018.

Arnaud DORIER (STADE ROCHELAIS) : A la suite de la rencontre Stade Rochelais / RC Toulonnais du 25 février 2018 (J18 TOP 14), le représentant fédéral a signalé, dans son rapport, le comportement de M. Arnaud DORIER, Team Manager du Stade Rochelais.

M. Arnaud DORIER et le Stade Rochelais sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 7 mars 2018.

Romain MEMAIN (US COLOMIERS RUGBY) : A l'occasion de la rencontre US Colomiers Rugby / AS Béziers Hérault du 25 février 2018 (J24 PRO D2), M. Romain MEMAIN a été définitivement exclu par l'arbitre.

M. Romain MEMAIN est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 7 mars 2018.

M. Romain MEMAIN est suspendu dans l'attente de cette audience.

Ilaitia Lekaiwala TAGOTAGO (US CARCASSONNAISE) : A l'occasion de la rencontre Aviron Bayonnais Rugby Pro / US Carcassonnaise du 23 février 2018 (J24 PRO D2), M. Ilaitia Lekaiwala TAGOTAGO a été définitivement exclu par l'arbitre.

M. Ilaitia Lekaiwala TAGOTAGO est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 7 mars 2018.

M. Ilaitia Lekaiwala TAGOTAGO est suspendu dans l'attente de cette audience.

../..



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dewald SENEKAL (FC GRENOBLE RUGBY) : A la suite de la rencontre RC Narbonne Méditerranée / FC Grenoble Rugby du 23 février 2018 (J24 PRO D2), les arbitres n°4 et n°5 ont signalé, dans leur rapport, le comportement de M. Dewald SENEKAL, Entraîneur du FC Grenoble Rugby.

M. Dewald SENEKAL et le FC Grenoble Rugby sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 7 mars 2018.

Laurent BALUE (RC NARBONNE MÉDITERRANÉE) : A la suite de la rencontre RC Narbonne Méditerranée / FC Grenoble Rugby du 23 février 2018 (J24 PRO D2), les arbitres n°4 et n°5 ont signalé, dans leur rapport, le comportement de M. Laurent BALUE, Entraîneur du RC Narbonne Méditerranée.

M. Laurent BALUE et le RC Narbonne Méditerranée sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 7 mars 2018.

RC VANNES : A la suite de l'intrusion sur la pelouse d'un spectateur lors de la rencontre RC Vannes / USON Nevers Rugby du 23 février 2018 (J24 PRO D2), **le RC Vannes est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 7 mars 2018.**

US MONTALBANAISE / USA PERPIGNAN : A la suite de la rencontre US Montalbanaise / USA Perpignan du 24 février 2018 (J24 PRO D2), l'US Montalbanaise a adressé une réclamation au Président de la Commission de discipline et des règlements relative à une situation de remplacement survenue pendant la rencontre.

L'US Montalbanaise et l'USA Perpignan sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 7 mars 2018.